



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

145^e Assemblée de l'UIP

Kigali (Rwanda)
11-15 octobre 2022



145^e ASSEMBLÉE DE L'UIP
2022 | Kigali, Rwanda

Atelier sur les droits de l'enfant

Renforcer l'action parlementaire en faveur des droits de l'enfant par le biais de parlements adaptés aux enfants

*Vendredi 14 octobre, 14 h 30-16 h 00
Salle MH2, rez-de-chaussée, KCC*

Note d'orientation

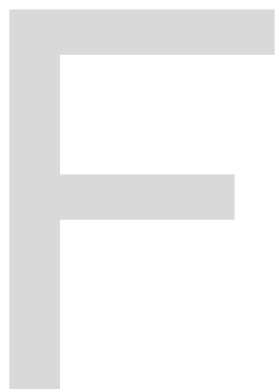
Les parlements peuvent jouer un rôle essentiel dans la promotion et la protection des droits de l'enfant. Ils peuvent en effet définir et orienter les politiques relatives aux droits de l'enfant en adoptant des lois, en s'acquittant de leur fonction de contrôle et en veillant à l'allocation des fonds nécessaires. Les parlements et les parlementaires peuvent aussi influencer favorablement sur l'attitude de la société à l'égard des droits de l'enfant. Le concept de "parlement adapté aux enfants" a été défini en vue de fournir aux parlements des outils concrets leur permettant d'utiliser activement tous leurs pouvoirs pour soutenir les droits de l'enfant, comme le prévoit la Convention relative aux droits de l'enfant.

L'Union interparlementaire (UIP), en collaboration avec le Comité des droits de l'enfant de l'ONU et avec le soutien du Parlement du Rwanda, organisera un atelier visant à apporter un éclairage sur le concept de parlements adaptés aux enfants, à susciter des échanges de bonnes pratiques et d'enseignements tirés, et à engager les parlementaires à agir pour renforcer la promotion et la protection des droits de l'enfant.

Pistes de réflexion :

- Quelles sont les caractéristiques d'un parlement adapté aux enfants ?
- Comment la participation des enfants aux travaux du parlement a-t-elle renforcé l'action parlementaire en matière de protection et de promotion des droits de l'enfant ?
- Comment les parlements ayant mené une action efficace en faveur des droits de l'enfant ont-ils abordé les défis et opportunités qu'ils ont rencontrés dans ce contexte ?

L'atelier sera animé par Mme S. Kiladze, qui est l'interlocutrice de l'UIP au sein du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, et par un ancien membre du Parlement de la Géorgie.



#IPU145